



# Colloque de la CNUDCI sur le droit commercial international à l'appui d'un avenir plus vert

Vienne, 23-24 octobre 2024



## Centre international de Vienne



 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Colloque de la CNUDCI sur le droit commercial international à l'appui d'un avenir plus vert se tiendra les 23 et 24 octobre 2024 dans la salle des conseils D du Centre international de Vienne, sur une partie du temps de conférence alloué au Groupe de travail I de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). La page Web du Colloque peut être consultée à l'adresse suivante : <https://uncitral.un.org/fr/climatechange colloquium2024>.

À sa cinquante-septième session, en 2024, la CNUDCI a prié le secrétariat d'organiser un colloque sur la pertinence des instruments de la CNUDCI pour l'action climatique, notamment la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM), la Loi type sur la passation des marchés publics, les Dispositions législatives types sur les partenariats public-privé et les instruments sur le règlement des différends. Le colloque devrait aider la CNUDCI à déterminer s'il est souhaitable que le secrétariat établisse des documents d'orientation sur l'application et l'interprétation dans la pratique des instruments existants et d'éventuels textes complémentaires pour traiter les questions relatives à l'action climatique.

Pour donner suite à cette demande, le secrétariat de la CNUDCI organise le Colloque de la CNUDCI sur le droit du commerce international à l'appui d'un avenir plus vert les 23 et 24 octobre 2024 au Centre international de Vienne (Vienne, Autriche). Le colloque consistera en quatre tables rondes, qui étudieront de quelle manière les textes de la CNUDCI portant sur chacun des domaines thématiques (passation des marchés publics, vente internationale de marchandises, partenariats public-privé, et règlement des différends) sont liés à l'action climatique et peuvent la soutenir. Les débats devraient permettre de formuler des recommandations et des conclusions sur la question de savoir si et comment des textes supplémentaires, qu'il s'agisse de documents d'orientation sur l'application des textes existants ou de textes complémentaires, pourraient renforcer la contribution de la CNUDCI à la réalisation des objectifs d'action climatique fixés par la communauté internationale.

Les personnes participant au Colloque sont invitées à contribuer au débat sur ces questions. Il sera possible de participer à distance, mais il est vivement conseillé d'assister au colloque et d'y contribuer en personne.

Les principales conclusions seront soumises à la Commission pour examen à sa cinquante-huitième session, en 2025.

## Programme

Mercredi 23 octobre 2024

9 heures	<b>Inscription des participantes et des participants</b>
9 h 30	<b>Discours de bienvenue et introduction</b>
9 h 45	<p><b>1. <i>Vers des marchés publics plus écologiques</i></b></p> <p><i>Cette table ronde portera sur les tendances et les initiatives, tant au niveau international que national, visant à moderniser la passation des marchés publics par la prise en compte de considérations « vertes » dans les procédures et évaluera la portée et les meilleures méthodes pour intégrer les marchés publics « verts » dans la Loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés publics.</i></p> <p><b>Animateur :</b></p> <p><a href="#"><u>M. Michel Nussbaumer</u></a>, Directeur, Programme de transition juridique, Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)</p> <p><b>Intervenantes et intervenants :</b></p> <p><a href="#"><u>M<sup>me</sup> Carina Risvig Hamer</u></a>, Professeure, Centre pour le droit et la gouvernance des changements climatiques, Université de Copenhague (Copenhague)</p> <p><a href="#"><u>M. Reto Malacrida</u></a>, Chef du groupe de la politique des marchés publics et de la concurrence, de la Division de la propriété intellectuelle, des marchés publics et de la concurrence, Organisation mondiale du commerce (OMC)</p> <p><a href="#"><u>M. Roberto Caranta</u></a>, Professeur de droit, Université de Turin (Turin, Italie)</p> <p><a href="#"><u>M. Christopher R. Yukins</u></a>, Enseignant-chercheur en droit des marchés publics, Chaire Lynn David, Université George Washington (Washington, DC)</p>
Midi	<b>Débat ouvert</b>
12 h 30	<b>Déjeuner</b>
14 heures	<p><b>2. <i>Écologisation de la chaîne d’approvisionnement : Considérations sous l’angle de la CVIM</i></b></p> <p><i>Cette table ronde portera sur la nécessité naissante d’écologiser les chaînes d’approvisionnement en biens meubles corporels et examinera les réglementations liées au climat, les engagements volontaires et les exigences contractuelles applicables aux chaînes d’approvisionnement sous l’angle de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM), à la fois en termes de droit applicable et de mécanismes d’application et de règles matérielles sur la conformité des marchandises, les contraventions au contrat et les dommages-intérêts.</i></p> <p><b>Animateur :</b></p> <p><a href="#"><u>M. José Angelo Estrella Faria</u></a>, Administrateur général juriconsulte, Secrétariat de la CNUDCI</p> <p><b>Intervenantes et intervenants :</b></p> <p><a href="#"><u>M<sup>me</sup> Yesim M. Atamer</u></a>, Professeure de droit, Université de Zurich (Zurich, Suisse)</p> <p><a href="#"><u>M. Henry Gabriel*</u></a>, Professeur de droit, Université d’Elon (Elon, États-Unis d’Amérique)</p> <p><a href="#"><u>M. Edgardo Muñoz López</u></a>, Professeur de droit, Universidad Panamericana (Guadalajara, Mexique)</p> <p><a href="#"><u>M. Hiroo Sono*</u></a>, Professeur de droit, Université de Hokkaido (Hokkaido, Japon)</p>
16 h 30	<b>Débat ouvert</b>
17 heures	<b>Clôture de la première journée</b>

Les personnes dont le nom est suivi d’un astérisque (\*) participeront en ligne.

*Programme*  
*Jeudi 24 octobre 2024*

9 heures	<b>Inscription des participantes et participants et ouverture de la seconde journée</b>
9 h 30	<p><b>3. Renforcer l'action climatique par des partenariats public-privé</b></p> <p><i>Cette table ronde aura pour objectif d'examiner comment les États pourraient renforcer leur action climatique au moyen de partenariats public-privé et de déterminer si les Dispositions législatives types de la CNUDCI sur les partenariats public-privé constituent un mécanisme juridique adéquat pour les États à cet égard.</i></p> <p><b>Animateur :</b></p> <p><u><a href="#">M. Don Wallace</a></u>, Président, International Law Institute</p> <p><b>Intervenantes et intervenants :</b></p> <p><u><a href="#">M. Jean-Christophe Barth-Coullaré</a></u>, Directeur exécutif, Association mondiale des unités et professionnels des PPP (WAPPP)</p> <p><u><a href="#">M. Fuguo Cao</a></u>, Professeur de droit, Doyen de l'Académie chinoise de gouvernance des PPP, Université centrale de finance et d'économie (Beijing)</p> <p><u><a href="#">M. Cedric van Riel*</a></u>, Responsable du développement commercial, Fondation pour l'infrastructure durable (FID - Source)</p> <p><u><a href="#">M<sup>me</sup> Assiba Djemaoun</a></u>, Coordinatrice PPP, Groupe AFD</p> <p><u><a href="#">M<sup>me</sup> Jane Jamieson*</a></u>, Responsable de programme, Fonds de conseil en infrastructure publique-privée (PPIAF) et Partenariat pour l'investissement dans les infrastructures de qualité (QII Partenariat)</p>
Midi	<b>Débat ouvert</b>
12 h 30	<b>Déjeuner</b>
14 heures	<p><b>4. Un meilleur règlement des différends liés aux changements climatiques : Un point de vue de la CNUDCI</b></p> <p><i>Cette table ronde aura pour objectif d'examiner le rôle des textes de la CNUDCI en matière de résolution des litiges en vue de parvenir à un règlement efficace et équitable des litiges liés aux changements climatiques, en particulier les textes de la CNUDCI dans le domaine de l'arbitrage et de la médiation pour les litiges relatifs au commerce international et ceux relatifs à l'investissement.</i></p> <p><b>Animateur :</b></p> <p><u><a href="#">M<sup>me</sup> Judith Knieper</a></u>, Juriste, Secrétariat de la CNUDCI</p> <p><b>Intervenantes et intervenants :</b></p> <p><u><a href="#">M<sup>me</sup> Aisha Abdallah*</a></u>, Responsable des différends, Anjarwalla &amp; Khanna LLP-ANL Kenya (Nairobi)</p> <p><u><a href="#">M<sup>me</sup> Tomoko Ishikawa</a></u>, Vice-Doyenne et Professeure, Ecole supérieure de développement international, Université de Nagoya (Nagoya, Japon)</p> <p><u><a href="#">M<sup>me</sup> Annette Magnusson</a></u>, Cofondatrice, Climate Change Counsel</p> <p><u><a href="#">M<sup>me</sup> Wendy Miles KC</a></u>, Avocate, Twenty Essex (Londres) et Représentante de la Net Zero Lawyers Alliance</p> <p><u><a href="#">M<sup>me</sup> Kamalia Mehtiyeva</a></u>, Professeure de droit, Université Paris-Est Créteil (Paris)</p>
16 heures	<b>Débat ouvert</b>
16 h 30	<b>Débat final du colloque</b>
17 heures	<b>Clôture du colloque</b>